



Communiqué

Des protections menstruelles en libre accès à Lausanne

La Ville de Lausanne va mettre à disposition des protections menstruelles gratuites dans ses infrastructures sportives, ses bibliothèques, ses musées et établissements scolaires dès la 7P. Pour toucher toutes les populations, des protections sont également disponibles dans les structures d'aide d'urgence lausannoises. Avec cette mesure, la Municipalité entend faciliter leur accès pour les filles et les femmes et briser les tabous autour des règles. Le déploiement se fera progressivement dès ce mois de septembre.

« En mettant à disposition des protections menstruelles gratuites dans les bâtiments et infrastructures communales, nous souhaitons faciliter la vie des filles et des femmes » explique Émilie Moeschler, conseillère municipale en charge des sports et de la cohésion sociale. « Par exemple, avoir accès à ces protections sur site peut dépanner une sportive et lui permettre de s'entraîner » illustre-t-elle. Et de conclure : « Rendre visible et banal l'accès à ces protections, c'est aussi une manière de briser les tabous qui existent autour des règles ».

Ainsi, dès ce mois de septembre, la Ville va installer des distributeurs dans les bibliothèques municipales et les principales installations sportives communales, telles que les piscines, le stade de Coubertin ou encore le centre sportif de Mauvernay. Le dispositif s'étendra dans un second temps à l'ensemble des installations et centres sportifs gérés par la Ville, mais aussi dans les musées communaux ainsi que dans les toilettes accessibles au public dans les bureaux de l'administration.

« Nous souhaitons toucher un public aussi large que possible, et cela inclut aussi les femmes précarisées, sans domicile fixe, pour qui l'accès à ces protections représente un véritable besoin » ajoute Émilie Moeschler. Depuis ce printemps, les quelque 350 femmes qui fréquentent chaque année le dispositif d'urgence lausannois ont accès à des protections menstruelles dans les structures d'accueil de jour et, grâce à un financement cantonal, également dans les hébergements d'urgence.

Dans toutes les écoles lausannoises également

Cette mesure s'étend également à l'ensemble des bâtiments scolaires et parascolaires lausannois accueillant les élèves dès la 7P. « Les questions menstruelles ne doivent pas entraver l'accès à l'école. Au contraire, c'est un lieu où chaque personne concernée doit pouvoir trouver aide et conseil lorsqu'elle en a besoin » rappelle David Payot, conseiller municipal en charge de l'enfance, la jeunesse et des quartiers. Pour rappel, le projet pilote lancé par le Canton en 2021 dans 51 établissements scolaires vaudois indiquait que 63% des élèves menstruées ont utilisé les distributeurs installés dans les écoles principalement pour du dépannage et que 3% d'entre elles ont mentionné les utiliser pour des raisons financières. Enfin, 20% des élèves estimaient que la démarche a diminué le tabou lié aux règles dans leur établissement.

Les produits proposés sont fabriqués à 100% avec du coton bio et exempts de produits toxiques. Avec cette mesure, la Ville répond aux postulats de Mme Derya Celik et consorts « Un plan de lutte contre la précarité menstruelle » et de Mme Céline Misiego et consorts « Tampons et serviettes hygiéniques mis à disposition gratuitement dans les établissements scolaires ».

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Émilie Moeschler, conseillère municipale, direction des Sports et de la cohésion sociale, tél. +41 21 315 42 01**
- **David Payot, conseiller municipal, direction de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers, tél. +41 78 647 12 86**
- **Christelle Joly, secrétaire générale, direction des Sports et de la cohésion sociale, tél. +41 21 315 41 38**

Lausanne, le 3 septembre 2024